
Main-d'œuvre chinoise en Algérie, Égypte, Guinée, Guinée équatoriale, Lesotho, Maroc, Maurice, Seychelles et Tchad

Thierry Pairault

L'objet de ce document de travail, comme d'autres avant lui, est de reprendre des informations et des analyses chinoises qui illustrent **la Chine en Afrique vue par elle-même**, nos remarques étant destinées à les expliciter plus qu'à en faire l'analyse.

Le site du ministère chinois du Commerce (MOFCOM) fournit un **accès à un certain nombre de documents** donnant un aperçu sur les prestations de services que rendent les entreprises chinoises à l'étranger ainsi que sur l'importance de la main-d'œuvre expatriée dans le cadre de ces contrats. Nous avons déjà eu l'occasion d'exploiter et de publier **certaines de ces informations sur notre site Chine-Afrique** ; dans cette note, nous exploiterons **deux documents publiés en 2020** relatifs aux contrats clés en main et à la présence de la main-d'œuvre chinoise dans certains pays africains : Algérie, Égypte, Guinée, Guinée équatoriale, Lesotho, Maroc, Maurice, Seychelles et au Tchad. Le choix de ces pays nous est imposé par les rapports disponibles sans que ce choix réponde à une logique analytique ou politique qui nous soit clairement apparue.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Nous utiliserons ici essentiellement trois séries statistiques qui, depuis 2012 (chiffres de 2011), sont régulièrement rendues publiques pour tous les pays où travaille la main-d'œuvre chinoise (voir tableau 1). Une première série donne la valeur des contrats clés en main exécutés au cours de la période (*duiwai chengbao gongcheng wancheng yingye'e*) ; il est aussi parfois possible de trouver des données relatives à la valeur des contrats nouvellement signés (*duiwai chengbao gongcheng xin qian hetong e*), ces données permettent d'anticiper la présence à plus long terme de la main-d'œuvre chinoise. Une seconde série de statistiques nous instruit du nombre de travailleurs expatriés dans le cadre de ces contrats ; ces travailleurs ne sont pas exclusivement des salariés expatriés des entreprises chinoises qui ont remporté un appel d'offres ; ils peuvent aussi être des travailleurs contractuels embauchés spécifiquement pour un chantier pour deux ou trois ans. Une troisième série de statistiques nous informe du nombre de travailleurs embauchés hors de ces grands contrats par des entreprises chinoises de droit chinois ou de droit local ; il s'agira donc le plus souvent d'entreprises privées œuvrant dans l'industrie, dans l'extraction, voire aussi dans le secteur de la construction. Compte tenu des éléments qui précèdent, personne ne sera étonné de constater que les pays qui ont signé les plus nombreux et souvent aussi les plus gros contrats d'infrastructure clés en main soient aussi ceux où l'on recense le plus grand nombre moyen de travailleurs employés à la réalisation de ces contrats. En revanche, nous ne notons aucune corrélation entre le nombre des autres travailleurs et la valeur des contrats clés en main exécutés – toutefois, une faible corrélation s'établit avec le nombre de travailleurs œuvrant à la réalisation de ces contrats laissant penser que les chantiers

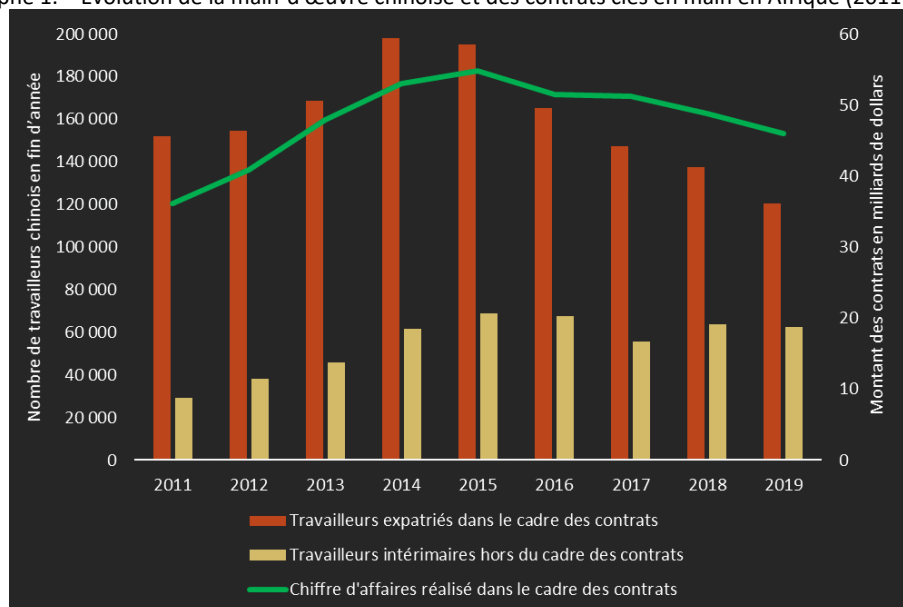
Tableau 1. – Main-d'œuvre chinoise et contrats clés en main
(2011-2019)

Pays	Nombre moyen de travailleurs expatriés dans le cadre de contrat clés en main en fin d'année	Nombre moyen de travailleurs intérimaires en fin d'année (hors des contrats clés en main)	Chiffre d'affaires total réalisé dans le cadre des contrats clés en main (en dollars)
Afrique du Sud	1 324	497	5 317 340 000
Algérie	41 619	18 908	58 430 730 000
Angola	26 029	11 221	51 136 440 000
Bénin	455	135	1 274 640 000
Botswana	1 313	40	4 302 470 000
Burkina Faso	18	0	86 900 000
Burundi	412	163	708 040 000
Cameroun	2 736	99	10 825 710 000
Cap Vert	357	314	243 200 000
Centrafrique	292	4	343 480 000
Comores	190	0	260 510 000
Congo	5 714	1 225	13 116 980 000
Congo (RDC)	3 775	730	11 087 450 000
Côte d'Ivoire	921	90	4 988 530 000
Djibouti	552	143	3 319 070 000
Égypte	1 307	50	15 020 730 000
Érythrée	309	141	1 056 530 000
Éthiopie	8 318	716	37 108 630 000
Gabon	1 688	303	4 630 020 000
Gambie	109	108	147 100 000
Ghana	2 322	1 055	11 281 720 000
Guinée	2 184	467	5 007 350 000
Guinée Bissau	353	1	174 390 000
Guinée équatoriale	7 051	1 289	13 001 570 000
Kenya	5 766	283	26 482 830 000
Lesotho	283	644	913 040 000
Libéria	648	2 730	2 143 930 000
Libye	124	24	1 855 760 000
Madagascar	215	336	1 049 150 000
Malawi	335	28	1 009 660 000
Mali	784	126	3 342 640 000
Maroc	885	169	5 066 570 000
Maurice	1 095	1 538	1 646 190 000
Mauritanie	1 065	932	2 189 660 000
Mozambique	2 615	545	7 558 500 000
Namibie	878	73	3 942 080 000
Niger	1 251	87	4 092 870 000
Nigéria	6 631	2 735	35 101 120 000
Ouganda	2 609	894	11 447 240 000
Rwanda	655	605	1 796 270 000
Sao Tomé et Príncipe	7	0	14 920 000
Sénégal	1 748	337	5 228 290 000
Seychelles	232	97	334 850 000
Sierra Leone	627	505	1 076 330 000
Somalie	4	0	76 300 000
Soudan	7 266	1 360	13 653 150 000
Soudan du Sud	826	180	2 610 420 000
Swaziland	107	49	226 860 000
Tanzanie	4 191	633	12 230 190 000
Tchad	2 534	294	7 524 410 000
Togo	461	188	1 620 160 000
Tunisie	283	14	1 126 400 000
Zambie	5 007	1 418	16 322 030 000
Zimbabwe	682	135	3 788 360 000

d'infrastructuraux ouvriraient la porte à d'autres activités faisant aussi appel à de la main-d'œuvre chinoise¹ (voir graphe 1).

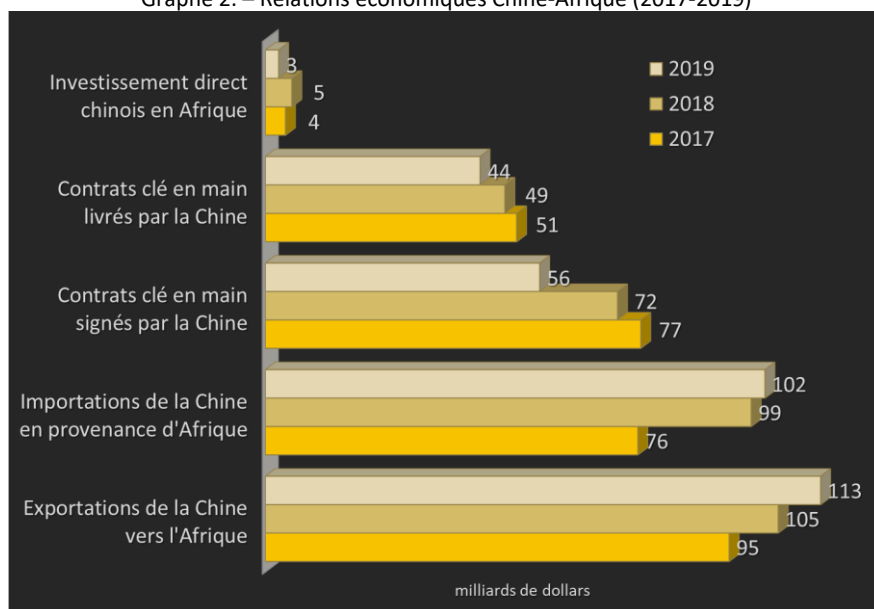
¹ Le calcul d'un coefficient de rang de Spearman est de 0,952 entre les travailleurs expatriés et le montant des contrats exécutés, de 0,715 entre les deux catégories de travailleurs et de 0,640 entre les travailleurs contractuels et le montant des contrats exécutés.

Graphe 1. – Évolution de la main-d'œuvre chinoise et des contrats clés en main en Afrique (2011-2019)



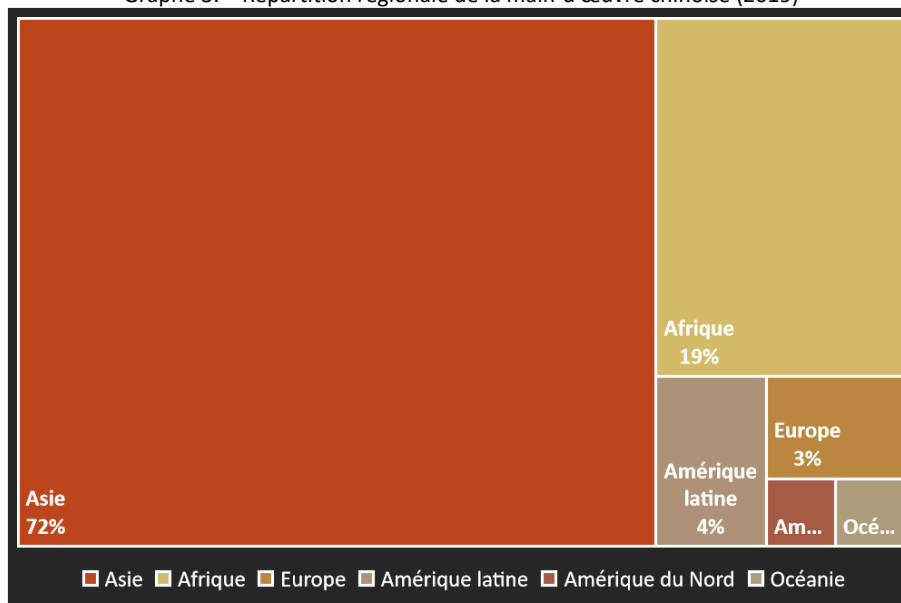
L'activité de cette main-d'œuvre, en particulier celle s'activant sur les grands chantiers d'infrastructure est très importante pour caractériser les relations économiques africano-chinoises comme le montre le graphe 2 qui résume leur importance au cours des années 2017, 2018 et 2019 : la présence chinoise en Afrique est celle d'un fournisseur de marchandises et d'un prestataire de services (grands chantiers) et non celle d'un investisseur.

Graphe 2. – Relations économiques Chine-Afrique (2017-2019)



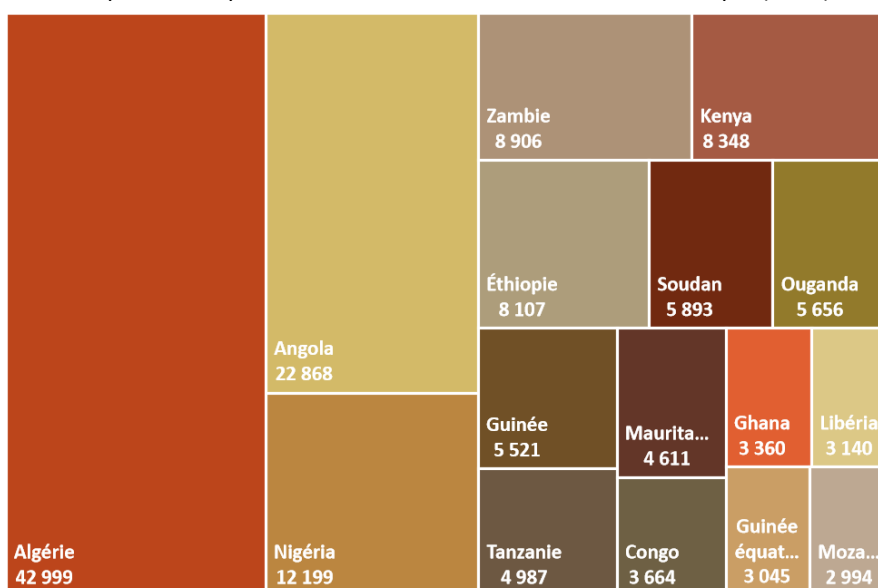
En 2019, ce sont environ 992 100 travailleurs chinois qui ont employés hors de Chine dont près de la moitié sur des chantiers de construction. Leur destination principale est l'Asie (72%) immédiatement suivie, mais loin derrière, par l'Afrique (19%), les pays des autres régions ayant très peu recours à ces travailleurs (voir graphe 3).

Graph 3. – Répartition régionale de la main-d'œuvre chinoise (2019)



Fin 2019, l'Afrique aurait employé 182 745 travailleurs chinois (une diminution de 10% par rapport à l'année précédente) dont la répartition est très variable selon les pays. L'Algérie, l'Angola, le Nigéria, la Zambie et le Kenya à eux cinq mobilisent la moitié de cette main-d'œuvre ; la situation peut être très instable d'une année sur l'autre puisque les trois premiers pays en 2018 mobilisaient à eux seuls la moitié de cette main-d'œuvre : de 2018 à 2019, le nombre des seuls travailleurs chinois en Algérie a diminué d'environ 20 000, soit près de 10% du total des travailleurs chinois envoyés en Afrique. Douze pays sur les 54 que compte l'Afrique rassemblent les trois quarts de la main-d'œuvre chinoise employée en Afrique en 2019 (voir graphe 4).

Graph 4. – Répartition de la main-d'œuvre chinoise en Afrique (2019)



Ce qui finalement est le plus frappant dans tous les comptes rendus nationaux des rapports dont nous résumons le contenu ci-dessous, ce sont véritablement tous les problèmes relatifs à la gestion de la main-d'œuvre, les mentions régulières à des conflits du travail et à des grèves. Exception faite du cas du Lesotho dans lequel les entrepreneurs taiwanais servent plus ou moins de boucs émissaires, dans tous les autres cas, ce sont bien les entreprises chinoises qui sont accusées de ne pas respecter leurs engagements à l'égard de leurs salariés (chinois ou non), de ne pas se conformer au code du travail local. Dès lors, ce n'est pas uniquement la hausse des rémunérations sur le marché du travail en Chine qui peut expliquer le désintérêt des travailleurs chinois pour des emplois à l'étranger, ni rendre compte du recours des entreprises chinoises à de la main-d'œuvre nord-coréenne, vietnamienne... mais bien plutôt l'inexpérience de l'encadrement chinois confronté à une altérité qu'il se refuse à entendre – ce que dénonce par ailleurs assez systématiquement ces rapports.



Dans les sections qui suivent, nous reprenons les informations données par le MOFCOM et les annuaires statistiques complétées par celles que nous avons pu trouver par ailleurs relatives à cette sélection de pays et nous distinguerons les travailleurs expatriés dans le cadre des grands contrats clés en main des travailleurs intérimaires embauchés hors du cadre de tels contrats dans la mesure où ils révèlent des différences d'activité. Nous allons répartir les neuf pays concernés en trois catégories, ceux pour lesquels le chiffre d'affaires en moyenne annuelle (2003-2019) des contrats exécutés par la Chine se chiffre en milliards de dollars, ceux pour lesquels il se chiffre en centaines de millions de dollars et enfin ceux pour lesquels il se chiffre en millions de dollars (et au sein de ces catégories, par ordre décroissant d'importance). Cette différenciation s'impose dès lors que nous examinons les corrélations de rang de Spearman qui s'établissent entre différentes variables : dit simplement, plus le PIB, la population et la superficie d'un pays sont importants, plus le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises chinoises en construisant des infrastructures est important – résultat qui n'est pas étonnant en soi, car ce sont ces mêmes pays qui nécessitent le plus d'infrastructures en étant aussi ceux qui sont le plus à même de les financer.

PAYS OÙ LA CHINE RÉALISE UN IMPORTANT CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL MOYEN

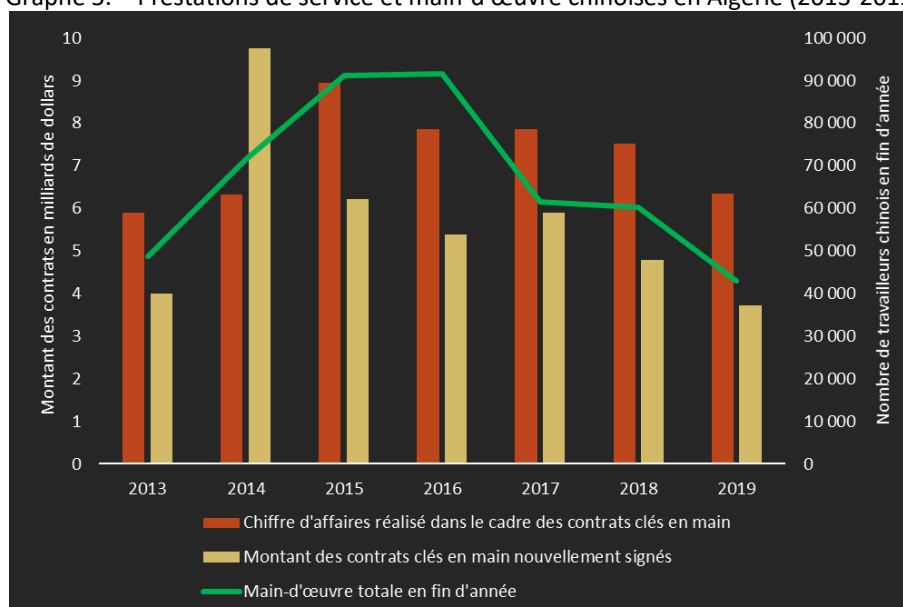
Algérie

L'Algérie occupe une place particulière dans l'histoire de la main-d'œuvre chinoise en Afrique, car c'est le pays qui, en Afrique, a le plus recours à des travailleurs chinois, mais aussi l'un des pays qui, dans le monde, y fait le plus appel derrière le Japon (14,5% de la main-d'œuvre expatriée en 2019), Macao (13,7%), Singapour (9,9%), Hong Kong (6,4%) et l'Algérie (4,3%). La part mondiale de l'Algérie a pu être plus importante : 9,5% quand l'emploi de travailleurs

chinois a atteint son pic en 2016. La même année, l'Algérie employait 39,5% de l'ensemble de la main-d'œuvre chinoise en Afrique.

Le graphe 5 montre l'évolution récente en Algérie et la chute brutale à partir de 2017 de la main-d'œuvre chinoise présente qui passe de plus de 90 000 travailleurs à moins de 43 000 en 2019. Cette baisse de plus de la moitié du nombre de travailleurs résulte avec un certain décalage de la diminution de l'importance des nouveaux contrats signés à partir de 2015 et donc exprime l'état général de l'économie algérienne tel qu'il découle de la diminution de la rente pétrolière et gazière, partant de l'impossibilité pour le gouvernement algérien de continuer entreprendre de grands travaux au rythme antérieur – d'où le coup d'arrêt donné au projet de port à Cherchell.

Graphe 5. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises en Algérie (2013-2019)



Les travailleurs chinois présents en Algérie s'activent essentiellement dans le secteur de la construction. Si nous exceptons une part infime de travailleurs au titre de la coopération économique, pour les deux tiers ces travailleurs seraient des salariés expatriés des grandes entreprises chinoises ayant remporté des contrats et pour un tiers des travailleurs spécifiquement recrutés en Chine par des entreprises privées de droit algérien ayant à leur tête un ressortissant chinois. Ces dernières années, ces entreprises privées auraient été impliquées dans un certain nombre de conflits du travail, car elles recrutent souvent leurs travailleurs en Chine sans leur faire signer un contrat de droit local, en utilisant des visas d'affaires pour entrer dans le pays, ce qui prive leurs salariés de certains droits sociaux.

La vitalité du marché de l'emploi dans le secteur de la construction en Chine même, l'augmentation consécutive des salaires ont rendu de plus en plus difficile le recrutement de travailleurs acceptant de s'expatrier à telle enseigne que les entreprises chinoises en Algérie ont dû se mettre à employer des travailleurs nord-coréens, indonésiens et vietnamiens dont

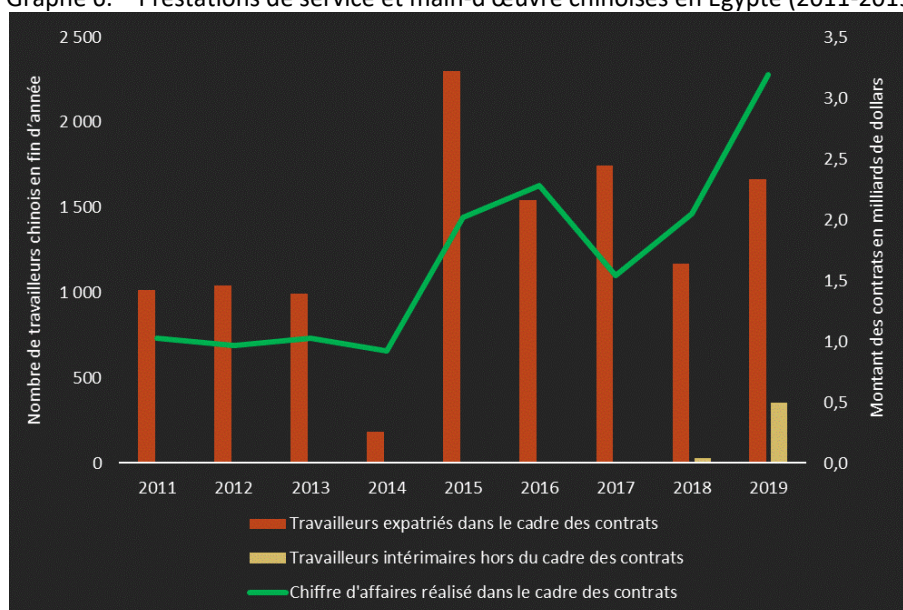
la rémunération est environ la moitié de celle des travailleurs chinois même si leur productivité est comparable. Cependant, depuis juillet 2017, de nouvelles dispositions réglementaires algériennes imposent que les entreprises chinoises n'emploient sur leurs chantiers que des travailleurs chinois à l'exclusion de tout ressortissant d'autres pays.

Égypte

Dans les relations africano-chinoises, l'Égypte occupe aussi une place particulière puisqu'elle est le seul pays africain qui soit expressément inclus dans la liste **des « pays le long des routes de la soie » bénéficiant d'investissements** à ce titre. Toutefois, son score reste modeste et classe l'Égypte au quinzième rang des pays africains avec 2,4% du stock d'IDE chinois sur le continent en 2019. Ce qui distingue également ce pays est le succès de la Zone de coopération économique et commerciale à l'étranger sino-égyptienne de Suez (Parc TEDA) considérée comme **la seule zone économique spéciale chinoise à l'étranger fonctionnant correctement**.

En revanche, l'Égypte ne se distingue pas spécifiquement par l'embauche de travailleurs chinois puisqu'elle arrive en 2018 au 22^e rang des pays africains (voir graphe 6). Selon des statistiques partielles, il y aurait eu à la fin du mois d'avril 2020, 5 331 travailleurs chinois en Égypte. Ce dernier chiffre ne se compare pas facilement aux chiffres de fin d'année puisqu'il comptabilise les travailleurs qui entament leur contrat et ceux qui achèvent le leur, mais il suggère une accélération. En revanche les proportions sont sans doute plus représentatives : 87,5 % de ces travailleurs participent à des chantiers – 35,5% pour la seule China State Construction Engineering Corporation (CSCEC) qui se classe en 2020 au huitième rang des 250 plus importantes entreprises du BTP par leur chiffre d'affaires à l'international.

Graphe 6. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises en Égypte (2011-2019)

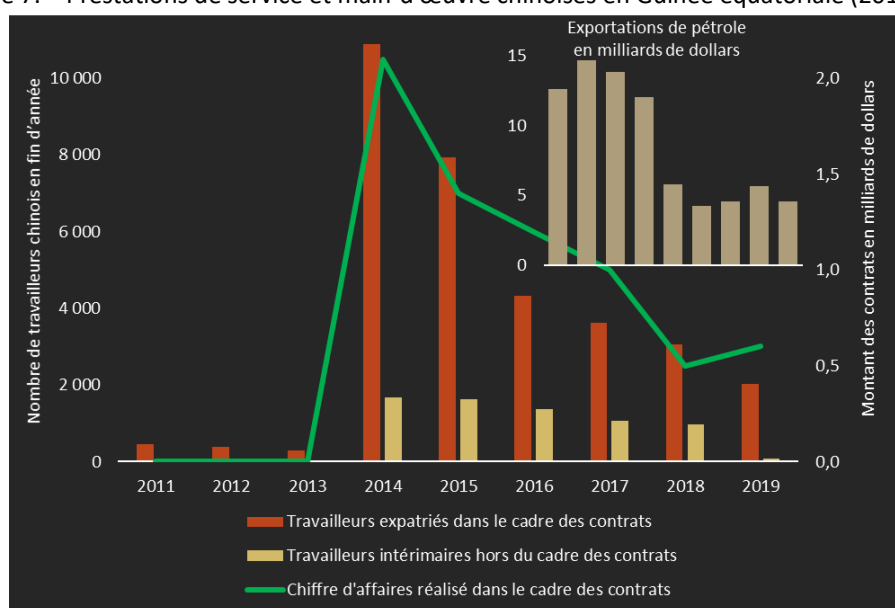


Ces dernières années, les activités des entreprises chinoises du BTP en Égypte ont connu une croissance qui devrait se traduire dans les années à venir par un recours plus important à de la main-d'œuvre chinoise en particulier après la signature en 2019 de six gros contrats². Si ces entreprises sont en plein essor, elles sont également confrontées à des problèmes, en particulier des conflits du travail causés par la gestion des petites entreprises chinoises de construction³ qui n'appliquent pas la réglementation en matière de gestion de la main-d'œuvre. Par ailleurs, ici aussi, l'importante augmentation de la rémunération des travailleurs du bâtiment en Chine même a élevé le coût des expatriations et rendu difficile le recrutement de travailleurs acceptant de s'expatrier.

Guinée équatoriale

Avant la chute des cours de pétrole, la Guinée équatoriale avait décidé d'entreprendre des investissements en infrastructure très importants et les chantiers ont commencé à démarrer en 2014 juste au moment où l'évolution du cours du baril s'inversait. C'est pourquoi cette volonté s'est très rapidement émoussée (voir graphe 7).

Graphe 7. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises en Guinée équatoriale (2011-2019)



Le rapport du MOFCOM que nous lisons indique que pour répondre à cette volonté, « compte tenu de la mauvaise qualité de la main-d'œuvre locale » (*youyu benguo laodongli suzhi jiao cha*), le gouvernement guinéen avait décidé de recourir à de la main-d'œuvre chinoise connue pour « son ardeur au travail et son sens des responsabilités » ainsi que pour son faible coût. Le rapport note également que les entreprises chinoises qui emploient cette main-

² Voir <https://zhuanlan.zhihu.com/p/102330535>.

³ *Xiaoxing jianzhu qiye* : si le sens littéral est évident, en revanche ce à quoi il est fait référence l'est moins : s'agit-il de petites entreprises privées de droit chinois sorties de Chine ou bien de petites entreprises privées de droit local détenues par un ressortissant chinois ?

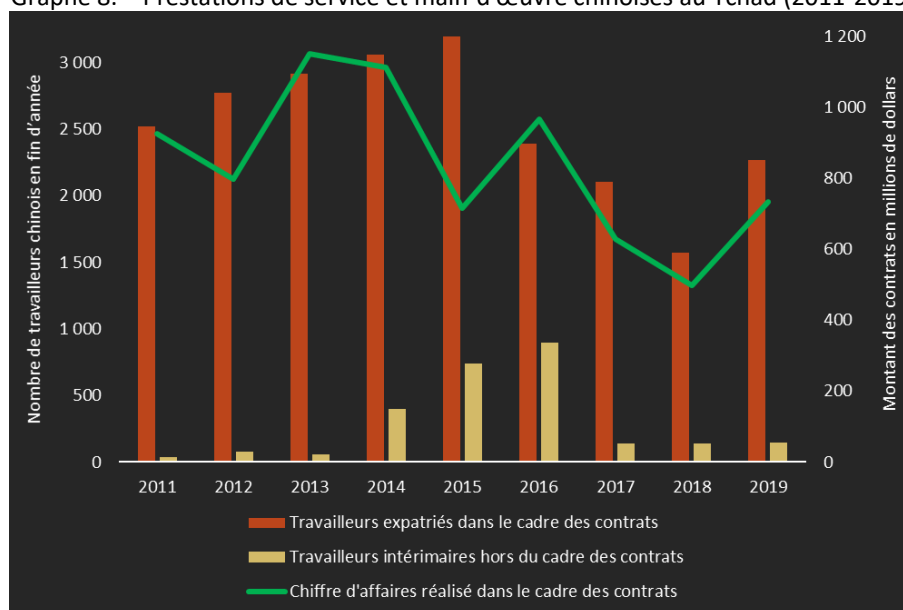
d'œuvre sous contrat ont tendance à négliger le droit du travail et à ne pas respecter leurs engagements à l'égard de ces travailleurs chinois, d'où de nombreux conflits.

PAYS OÙ LA CHINE RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL INTERMÉDIAIRE

Tchad

Le Tchad fait aussi partie des pays qui ont été très affectés par la chute des cours du pétrole, à telle enseigne que plusieurs chantiers ont été suspendu entre 2014 et 2018 faute aux finances publiques de pouvoir faire face à leurs obligations financières à l'égard des entreprises chinoises du BTP. Cette situation que décrit le graphe 8 qui note également une légère reprise en 2019. Tous les graphes dans un souci d'harmonisation (à l'exception du graphe 5 ci-dessus) traitent des années 2011 à 2019 car pour les années antérieures, le nombre des travailleurs intérimaires n'est pas connu ; c'est pourquoi sur le graphe 8, il n'apparaît pas que l'année où le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises chinoises du BTP est l'année 2010 avec un montant de 1,475 milliard de dollars.

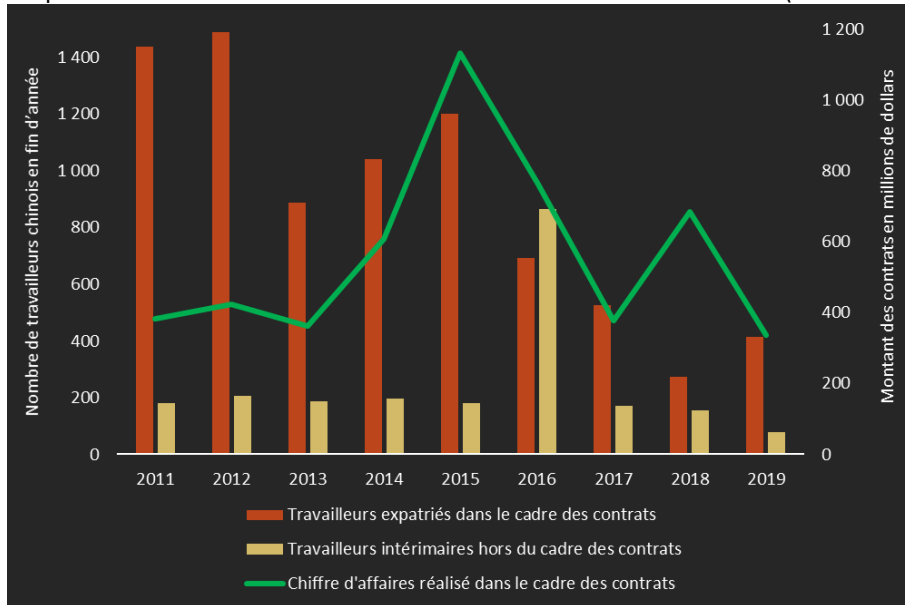
Graphe 8. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises au Tchad (2011-2019)



Maroc

Les entreprises chinoises au Maroc du secteur de la construction comme celles des autres secteurs emploient peu de travailleurs chinois (voir graphe 9). Les lois marocaines ne faciliteraient pas le recours à de la main-d'œuvre chinoise puisque 70% de la main-d'œuvre employée doit être constituée de travailleurs locaux. De surcroît, la lenteur des procédures administratives encouragerait l'embauche de travailleur locaux immédiatement disponibles même s'il est nécessaire de les former. Enfin, les syndicats marocains, inspirés du modèle français, assurent la protection des travailleurs marocains et sont très sourcilleux en ce qui

Graphe 9. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises au Maroc (2011-2019)

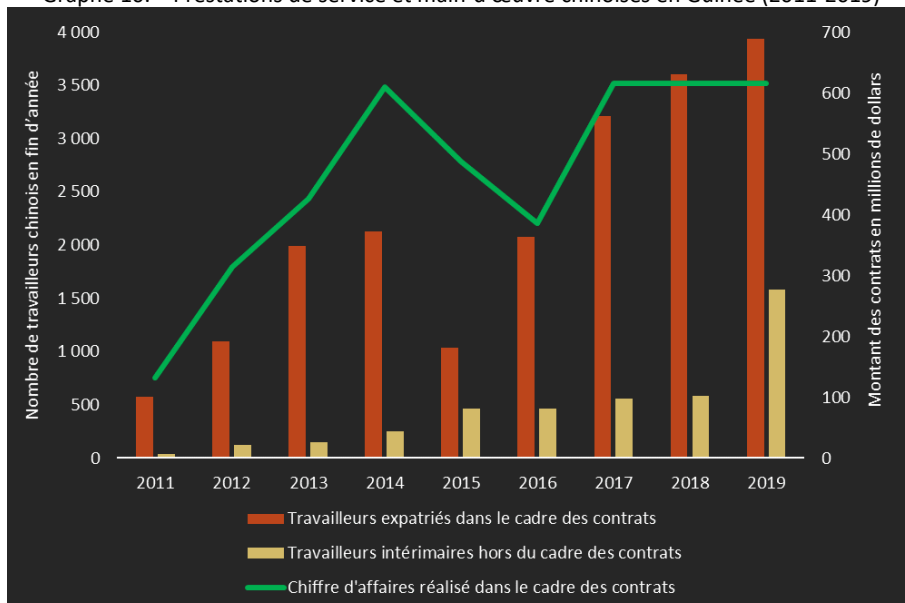


concerne l'embauche de main-d'œuvre étrangère ; aussi les entreprises chinoises doivent-elles très scrupuleusement respecter le droit local.

Guinée (Conakry)

Le dernier rapport du MOFCOM note qu'en 2019, aucun travailleur chinois sous contrat ne serait recensé en Guinée, et qu'aucune entreprise chinoise en Guinée ne se serait enregistrée auprès des bureaux de placement (*laowu paiqian danwei/gongsi*) pour l'envoi de travailleurs sous contrat hors de Chine – outre les salariés qu'elles auraient pu expatrier. Cette affirmation semble quelque peu contredite par les données statistiques disponibles même s'il est évident que cette population n'est pas très nombreuse (voir graphe 10). D'un point de

Graphe 10. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises en Guinée (2011-2019)



vue social, elle représente néanmoins une population de près de 5 500 travailleurs étrangers que peuvent légitimement jalouser les travailleurs locaux. La faiblesse du chiffre d'affaires réalisé grâce à des contrats clés en main d'infrastructures suggère que la main-d'œuvre chinoise est employée dans les secteurs extractif et peut-être aussi manufacturier.

Les autorités chinoises prévoient que les demandes de main-d'œuvre chinoise pourraient augmenter considérablement (après que le nombre des travailleurs chinois ait déjà augmenté de 1 300 en 2019) dans trois secteurs. C'est en premier lieu le secteur extractif, en particulier minier (bauxite) et pétrolier, où plusieurs compagnies sont déjà actives, mais dont les besoins en main-d'œuvre chinoise devraient s'intensifier, car elles utilisent des équipements spéciaux exigeants des travailleurs bien formés. C'est ensuite le secteur de la construction ferroviaire puisque la Guinée s'est lancée dans plusieurs projets ferroviaires⁴ qui nécessiteront aussi un grand nombre de travailleurs qualifiés. C'est enfin le secteur du BTP puisque la Guinée envisage de construire en banlieue de Conakry un nouveau centre administratif composé d'une trentaine d'immeubles de bureaux, mais aussi dans la capitale même, un certain nombre d'autres immeubles de bureaux et d'habitation en faisant appel à des entreprises étrangères.

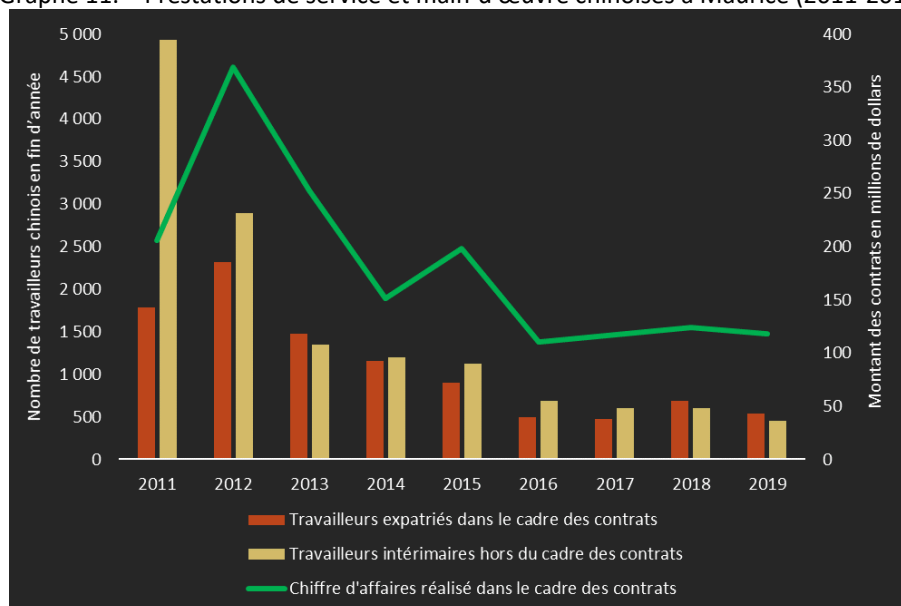
PAYS OÙ LA CHINE RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL MOYEN BEAUCOUP PLUS FAIBLE

Maurice

Le cas de Maurice est très particulier, car c'est un pays où la diaspora chinoise a prospéré relativement tôt notamment dans le secteur de l'habillement puisque l'île a longtemps servi de plate-forme pour l'exportation des textiles chinois à destination de l'Europe jusqu'à l'achèvement de l'Accord multifibre le 1^{er} janvier 2005. La crise de l'euro en 2010 a encore accentué le phénomène, tant et si bien qu'aujourd'hui si l'île devait continuer à servir de plate-forme se serait bien plutôt à destination de l'Afrique comme l'encourage l'accord de libre-échange sino-mauricien de 2019 qui stipule que plus de 90% des produits échangés ne supporteraient aucun droit de douane et que Maurice ouvrira plus de 130 sous-secteurs de services porteurs des produits que la Chine exporte typiquement en Afrique. Bref, il s'agira d'entreprises de services et non d'entreprises manufacturières qui eussent pu réclamer une main-d'œuvre spécialisée chinoise et moins une main-d'œuvre bon marché qui, dans ce dernier cas à Maurice, est principalement bangladaise, indienne, sri-lankaise et malgache ; d'où la tendance révélée par le graphe 11. Le rapport note, comme pour d'autres pays, le non-respect par les entreprises chinoises du droit du travail local, le paiement en retard des salaires... qui ont pu conduire à des grèves des travailleurs chinois.

⁴ Entre le port de Boké et les gisements de Santou (148 kilomètres) et de Simandou (680 kilomètres) ainsi qu'entre Conakry et Bamako au Mali (1 100 kilomètres).

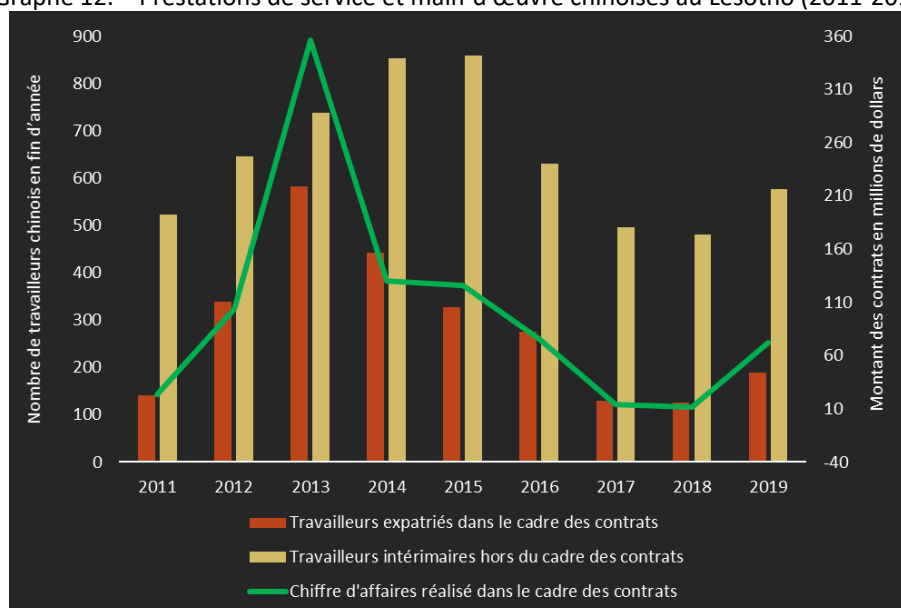
Graphe 11. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises à Maurice (2011-2019)



Lesotho

La main-d'œuvre chinoise présente au Lesotho est assez peu importante avec moins de huit cents individus (33^e rang des destinations en 2019) ; de même, les chantiers en cours sont peu nombreux (voir graphe 12) – le Lesotho est un petit pays plutôt pauvre. Cette main-d'œuvre chinoise serait en partie employée par ces chantiers, mais sans doute beaucoup plus majoritairement par des entreprises textiles tenues par des entrepreneurs taiwanais que ces entreprises soient enregistrées sur le continent chinois ou sur l'île de Taiwan.

Graphe 12. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises au Lesotho (2011-2019)



La nature de ces entreprises taiwanaises du secteur textile qui embauchent des travailleurs chinois continentaux n'est pas claire, s'agit-il de petites entreprises privées appartenant à un

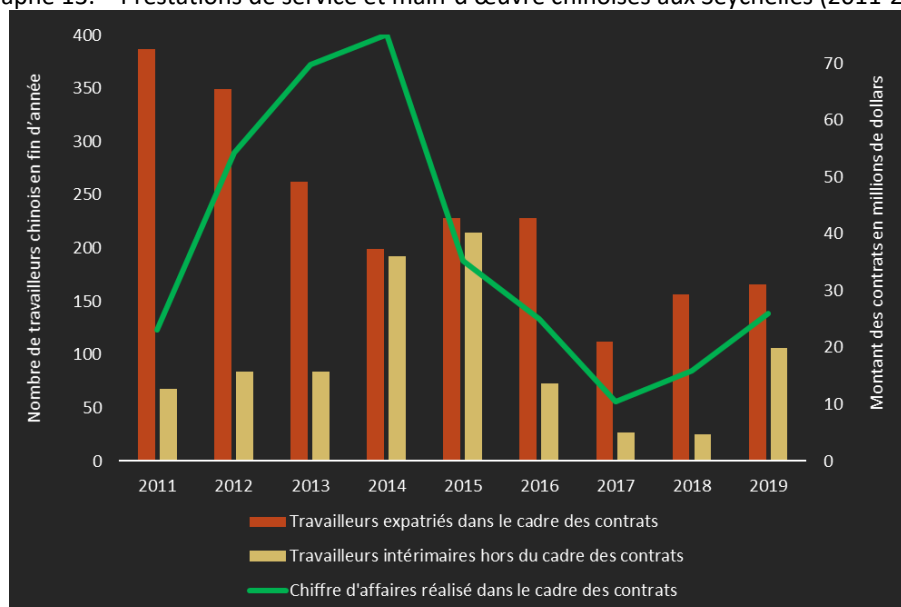
ressortissant taiwanais ou bien d'entreprises plus grandes appartenant à un groupe taiwanais installé en Chine ? Quoi qu'il en soit, le rapport indique que les travailleurs chinois embauchés par ces entreprises n'auraient pas de contrat de travail écrit. Ce fait suggère plutôt des petits arrangements qui sont le fait des petits entrepreneurs des diasporas chinoises qui aiment à rappeler que tous les Chinois « forment une grande famille » (*women shi yi jia ren*) et qu'entre membres d'une même famille « on se fait confiance » (*women jiang xinyong*), ce faisant ils ne font que reprendre un cliché que véhiculait déjà Sun Yat-sen selon lequel seuls les « étrangers » (*waiguoren*) avaient besoin de contrats écrits⁵.

La Chine et le Lesotho ont signé en 2018 un protocole d'accord pour la coopération en matière de développement des ressources humaines puis en 2019 un protocole d'accord pour une coopération entre les deux pays dans le cadre de la stratégie des nouvelles routes de la soie. Au-delà de ces intitulés séduisants, ces deux documents offriraient « une occasion importante aux entreprises chinoises qui voudraient 'expatrier' leurs ressources humaines » nous affirme le rapport qui dans le même temps nous rappelle qu'un quart de la population active de ce pays serait au chômage.

Seychelles

Les Seychelles ne sont pas non plus un lieu où la main-d'œuvre chinoise trouve à s'employer très massivement : l'archipel arrive au 45^e rang des pays africain où s'activent 272 travailleurs chinois fin 2019 (voir graphe 13). Il y a deux raisons à cette situation. D'une part, le nombre

Graphe 13. – Prestations de service et main-d'œuvre chinoises aux Seychelles (2011-2019)



de chantiers confiés à des entreprises chinoises est très limité (le chiffre d'affaires est ici de

⁵ Voir notre « La renaissance de l'entreprise en Chine », in C. Séhier et R. Sobel (éds), *Travail, luttes sociales et régulation du capitalisme dans la Chine contemporaine*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2015, p. 19-42, <https://books.openedition.org/septentrion/5795>. Voir aussi Sun Yat-Sen, *Sanmin zhuyi* [Le triple démisme], conférence du 2 mars 1924, www.sunyat-sen.org:1980/b5/192.168.0.100/sundb/sundbzzshow.php?page=4&id=291.

quelques dizaines de millions de dollars)⁶ et donc celles-ci ont peu l'occasion de faire venir de Chine des travailleurs. D'autre part, il existe une forte concurrence que génère la présence dans l'archipel de travailleurs bangladais, népalais et indiens nettement moins chers. Le rapport du MOFCOM indique également que la Commission des droits de l'homme des Seychelles a intensifié ses inspections sur le salaire minimum, le logement, la nourriture, l'hygiène, la sécurité et les autres conditions de vie des travailleurs étrangers et que dans ce processus un certain nombre d'entreprises chinoises auraient été concernées.

⁶ De fait, il n'y aurait à l'heure actuelle qu'un seul projet, celui pour la surélévation du barrage de La Gogue construit par China Power Construction Group (dont dépend Sinohydro depuis 2011) avec un financement de la Banque africaine de développement. La construction devrait être achevée en 2020.